

La passion du billard anglais

fbep



SAISON 2017-2018

FRANCE BILLARD EIGHT POOL

[www.fbep.fr](http://www.fbep.fr)

# Le mot du président

Le monde du billard anglais est en perpétuel mouvement en France. Le nombre de licenciés **FBEP** est en constante augmentation depuis quelques années, et c'est sans aucun doute la fédération la plus dynamique et la plus ouverte aux évolutions nécessaires pour apporter aux joueurs la reconnaissance qu'ils méritent. C'est pour ces raisons que j'ai accepté avec plaisir la présidence de la **FBEP**.

Grâce à une nouvelle structure qui donne plus de force aux responsables des régions et une meilleure répartition des responsabilités, la **FBEP** se donne les moyens d'aborder l'avenir avec confiance.

Le règlement du championnat a également été révisé pour plus de simplification, plus de rigueur et une répartition plus équitable des primes de championnat en fonction des niveaux.

Cette nouvelle saison, la principale priorité sera d'améliorer la communication entre la **FBEP**, les régions affiliées et ses licenciés, mais également vers l'extérieur pour faire connaître et reconnaître notre passion. La première étape de cette ambitieux projet a été de nouer un solide partenariat avec la célèbre WebTV « *Le Billard En Image* », qui sera présente sur l'ensemble des opens nationaux et retransmettra également la Coupe de France et les finales nationales. Essentiellement financé par du mécénat, **LBEI** sera un acteur majeur du développement de la **FBEP** pour les années à venir.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet [fbep.fr](http://fbep.fr) pour découvrir tout au long de la saison les améliorations qui y seront apportées.

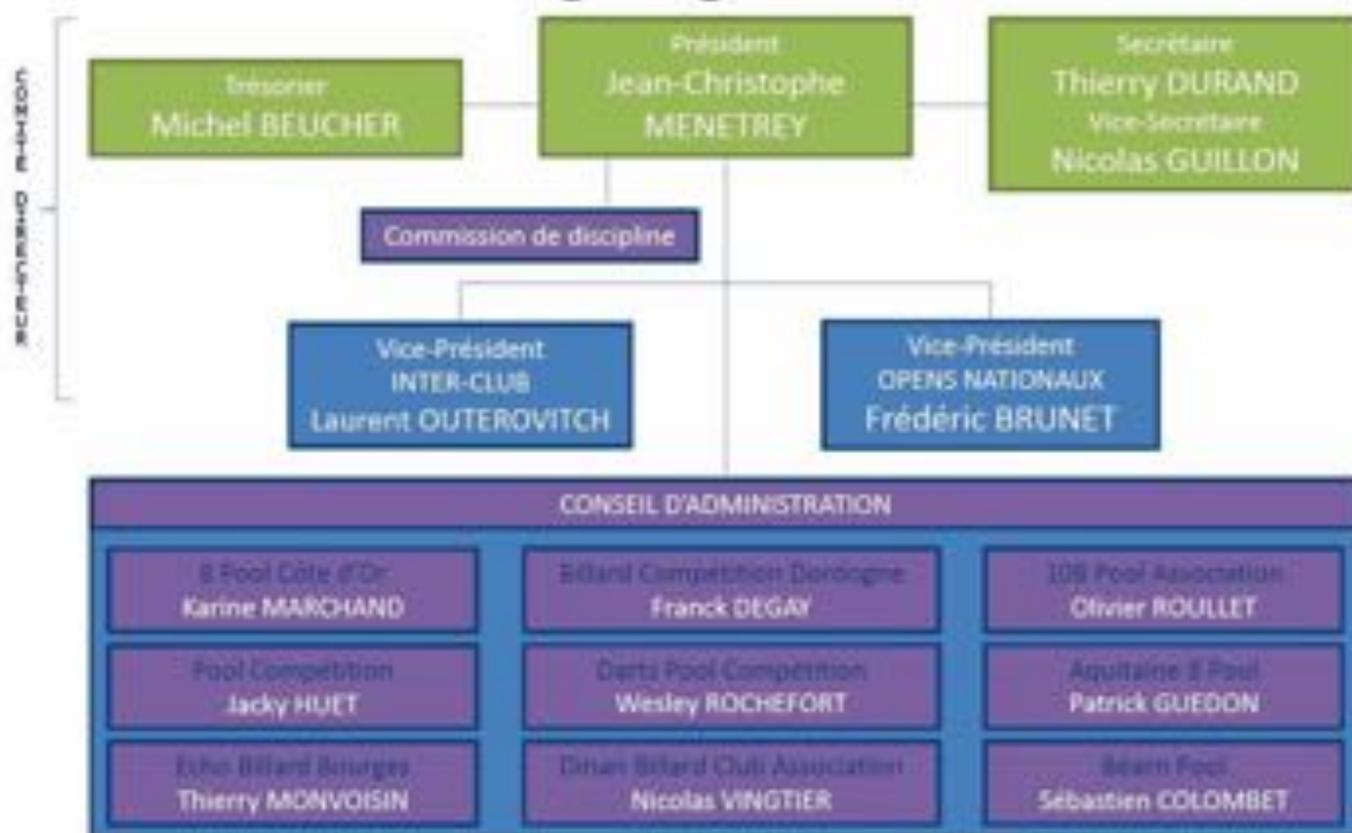
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison 2017-2018 !

Jean-Christophe MENETREY  
Président de la FBEP

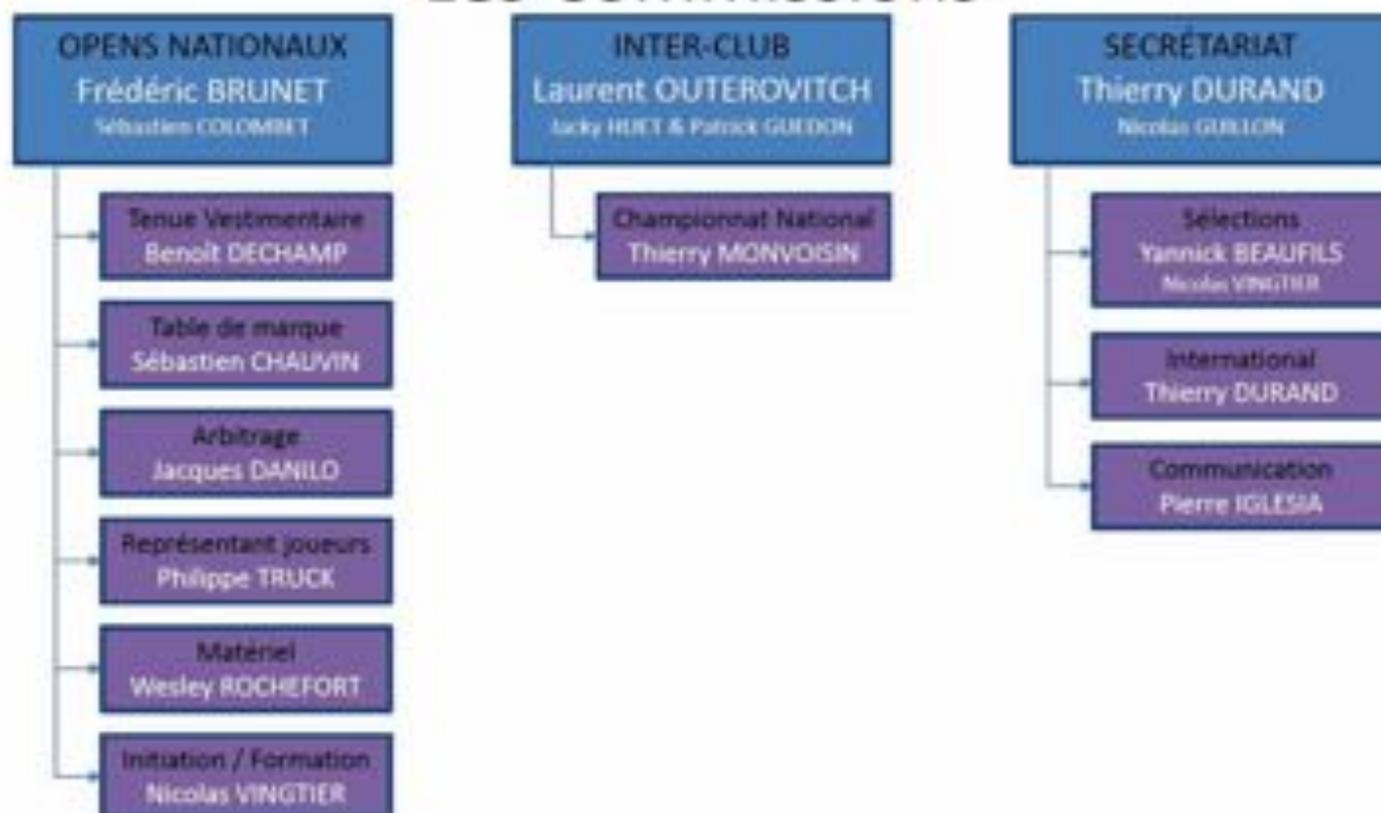


# La structure

## Organigramme



## Les Commissions



# Historique

L'origine de la **FBEP** remonte à 1994 : à l'époque l'association s'appelait UFAP et regroupait 3 associations (FIPA, France 8 pool et 8 pool premier).

En 1999, l'UFAP change de nom pour s'appeler : « Fédération Billard Eight-Ball Pool ».

Enfin, en 2006 suite à un remaniement de bureau et une refonte des statuts, la **FBEP** devient « France Billard Eight Pool ».

Sous l'impulsion de Thierry Moncomble (Président de 2006 à 2008), la **FBEP** se structure avec la mise en place de :

- Un système de responsable de région
- Un logiciel de gestion de championnat
- Un site internet
- Un comité directeur national

Grâce au travail constant du comité directeur, le nombre de licenciés est en constante augmentation.

## Affiliation Européenne

Sur le plan Européen, la **FBEP** est affiliée à l'**EEPF** (*European Eight-ball Pool Federation*). La **FBEP** envoie une délégation aux championnats d'Europe qui se déroulent tous les ans en février. La France a déjà organisé les championnats d'Europe à 4 reprises. L'édition 2016 à La Chapelle sur Erdre (44) a été riche en résultats avec un titre de champion d'Europe en équipe B et 4 places de demi-finalistes.

Les meilleures performances françaises à ce jour sont :

- Par équipe : Champion d'Europe A en 1999, Champion d'Europe B en 2016
- Individuel masculin : C. Suberville finaliste en 2003
- Individuel féminin : T. Padilla championne en 1999 et M. Roussillon championne en 2006 et M. Roussillon championne en 2006



## Affiliation Mondiale

Au niveau mondial, la **FBEP** est affiliée à la **WEPF** (*World Eight-ball Pool Federation*).

La **FBEP** participe tous les ans aux championnats du monde avec toutes les plus grandes nations du 8 Pool au niveau planétaire. Actuellement la France occupe le 9ème rang mondial.

Les plus grands joueurs de 8 Pool comme Chris Melling, Gareth Potts, Mick Hill, Mark Selby, Jason Twist, Adams Davis, Phil Harrison ont inscrit leur nom sur les tablettes de WEPF. Yannick Beauvils a réalisé la plus grosse performance masculine française en atteignant la finale des championnats du monde en 2002 (vaincu en finale par Jason Twist sur le score de 11-9).

En 2016, Sabrilla Brunet décroche le titre suprême en battant Amy Beauchamp, championne du monde en titre, sur le score de 8 à 4.



Mick Hill  
Champion du monde 2017

# Championnat Inter-Club

Le Championnat Inter Club est une compétition par équipe qui se déroule dans les régions de Septembre à Avril (calendrier variable).

Chaque équipe est dans une poule de 8 à 12 équipes et rencontre tous ses adversaires en matchs aller retour.

Une hiérarchie des Divisions regroupe les équipes par niveau.

Le Responsable de Région et / ou l'administrateur du championnat déterminent la Division dans laquelle une équipe, nouvelle à la **FBEP**, doit évoluer en fonction du niveau des joueurs qui la constituent.

L'administrateur du championnat gère les feuilles de match et les classements grâce au logiciel de gestion **FBEP**.

## **ARTICLE 1 : RÈGLES DU JEU**

Les règles jouées à la **FBEP** sont les règles mondiales **WEPF**. Dans cette brochure vous trouverez les règles complètes en pages centrales.

## **ARTICLE 2 : LES ÉQUIPES**

Les équipes doublette sont composées de 2 joueurs avec un remplaçant possible. En équipe de 4, 4 joueurs minimum et jusqu'à 3 remplaçants à chaque rencontre.

## **ARTICLE 3 : DÉROULEMENT D'UN MATCH**

Chaque match se déroule en 8 (doublette) ou 16 (équipe de 4) parties sèches. La feuille de match détermine quel joueur casse à chaque partie. Chaque partie gagnée est inscrite sur la feuille de match par le nombre de points dans la case du vainqueur (voir article 14). A la fin du match on cumule le nombre de parties gagnées de chaque équipe pour connaître le score final.

## **ARTICLE 4 : LES REMPLACEMENTS**

Chaque équipe peut effectuer des remplacements pendant le match à compter de la 2ème session. (1 session = 2 parties en doublette ou 4 parties en équipe de 4). Une fois remplacé le joueur ne peut plus rentrer. Le Capitaine de l'équipe souhaitant effectuer un remplacement doit prévenir le Capitaine adverse AVANT LA FIN de la dernière partie de la session précédant la session dans laquelle le ou les remplaçants rentreront.

Attention : 1 seul joueur « Master » par session en D1 et D2, 2 joueurs « Master » par session en régional..

## **ARTICLE 5 : DATES ET HORAIRES**

Les dates fixées pour les rencontres sont fermes. Les rencontres ont lieu chaque semaine le même jour à 20h ou 20h30 selon les régions.

## **ARTICLE 6 : ARBITRAGE**

Les manches se jouent en auto arbitrage ou par arbitrage alterné si une des deux équipes le souhaite. Le joueur n'étant pas « en contrôle » de la table (en jeu) fait office d'arbitre. En cours de partie, les joueurs peuvent dialoguer avec leur adversaire sur la légalité du coup qu'ils s'approprient à jouer. Si les deux adversaires ne connaissent pas la règle, ils peuvent s'adresser à leur Capitaine respectif. AUCUN conseil sur la stratégie à adopter ou sur le bien fondé tactique d'un coup ne peut être demandé ; ceci est considéré comme du COACHING. (voir règles article K – 12 des règles officielles)

## **ARTICLE 7 : LICENCE**

Pour chaque match, les joueurs doivent se munir de leur licence (photo collée ou pièce d'identité valide). Tout joueur n'ayant pas sa licence peut être interdit de jouer par le Capitaine de l'équipe adverse. La licence permet de jouer en championnat Inter Club doublette **ET** en équipe de 4.

La licence permet au joueur de participer au Championnat et aux Finales Nationales Inter Club.

LICENCE CHAMPIONNAT INTER-CLUB = 70 € Double Licence Nationale/Inter-club = 100 €.

Pour les nouveaux licenciés (première licence Inter-club FBEP, la licence est à 50 €.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, la licence est à 50 €.

Pour les jeunes de moins de 12 ans, la licence est gratuite.

Ces tarifs sont appliqués hors cotisation locale.

## **ARTICLE 8 : INSCRIPTIONS**

Pour qu'une équipe soit considérée comme inscrite dans le championnat :

- tous les joueurs de l'équipe doivent avoir acquitté le montant de leur licence individuelle
- l'équipe doit avoir acquitté le montant de son engagement

Aucune dérogation n'est accordée et aucune équipe ne sera inscrite après la date limite d'inscription au championnat figurant sur les bordereaux d'engagement.

INSCRIPTION ÉQUIPE INTER-CLUB D2 = 60 €

INSCRIPTION ÉQUIPE INTER-CLUB D1 = 80 €

INSCRIPTION ÉQUIPE INTER-CLUB Régionale = 100 €

**Ces tarifs sont appliqués hors cotisation locale.**

# Championnat Inter-Club

## **ARTICLE 9 : SUBVENTIONS ET TROPHÉES**

A la fin du championnat les meilleures équipes de chaque groupe reçoivent des trophées et des subventions. Celles-ci sont remises lors des finales nationales. La présence des équipes primées aux finales nationales est obligatoire.

## **ARTICLE 10 : RÉCLAMATIONS**

Le déroulement du championnat est placé sous l'autorité du Responsable de Région. Tout litige concernant l'Inter-club doit être formulé dans une lettre de réclamation et envoyé au Responsable de Région. En NATIONAL, les réclamations s'adressent à la Commission Sportive. Chaque réclamation est accompagnée d'un chèque de 30€ à l'ordre de la **FBEP**. Ce chèque sera restitué si la réclamation est justifiée. La réclamation doit être faite dans les 15 jours après les faits.

## **ARTICLE 11 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Capitaine : Le joueur inscrit en tête de liste sur le bordereau d'engagement de l'équipe est le Capitaine.

Le Capitaine est directement responsable des agissements de ses coéquipiers. Il veille à la sportivité de son équipe et répond à toute convocation lors des éventuels litiges. Si le Capitaine est absent, le joueur inscrit en deuxième position sur le bordereau d'engagement devient capitaine.

Equipe : Le capitaine peut inscrire un ou plusieurs nouveaux joueurs dans son équipe **avant le début des matchs retour** du championnat. Les demandes d'inscription sont formulées à l'association qui gère le championnat. La licence du joueur doit être acquittée avant que celui-ci ne joue en match.

Dans les Divisions D1 et D2, une équipe ne peut pas présenter sur la feuille de match plus d'un joueur « MASTER » par session.

Dans la Division Régionale, une équipe peut présenter sur la feuille de match 2 joueurs « MASTER » par session. ATTENTION, lors de la Coupe de France, un seul « MASTER » sera autorisé par session.

## **ARTICLE 12 : FEUILLE DE MATCH**

Le Capitaine de l'équipe jouant à domicile est responsable de la bonne tenue de la feuille de match. Le Capitaine de l'équipe GAGNANTE doit transmettre la feuille de match à l'association responsable de la gestion du championnat au plus tard le lundi suivant la rencontre sous peine de « forfait ». Les numéros de licence des joueurs figurent impérativement sur la feuille de match. A la fin du match la feuille est signée par les capitaines.

## **ARTICLE 13 : LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE**

En fin de Championnat l'équipe qui a cumulé le plus de points est déclarée « vainqueur » de la poule. La répartition des points s'effectue de la façon suivante :

Victoire.....	+ 4 pts
Nul.....	+ 2 pts
Défaite.....	+ 1 pt
Victoire par forfait.....	+ 4 pts
Défaite par forfait.....	- 1 pt

A la fin du championnat, en cas d'égalité de points entre deux équipes, le goal-average particulier de chaque équipe sera pris en compte (le résultat des matchs aller retour les opposant). Si le goal-average particulier ne suffit pas, l'équipe ayant remportée le plus de parties dans l'année devancera au classement l'autre équipe concernée.

## **ARTICLE 14 : LE CLASSEMENT INDIVIDUEL PAR POINT**

Partout en France, lors d'un match par équipe, un joueur cumule des points suivant qu'il gagne sa partie en faisant « Casse Ferme » ou « Reprise Ferme ». Ce système de POINTS permet de déterminer une moyenne individuelle pour chaque joueur et d'établir un classement de TOUS les joueurs en France. C'est ce classement qui permet de déterminer les joueurs qualifiés pour les Finales Nationales, et les catégories dans lesquelles ils évolueront lors des Finales. (voir la rubrique FINALES INTER CLUB).

La répartition des points individuels s'effectue de la façon suivante :

Manche perdue.....	+ 0 point
Victoire après le 1er tour.....	+ 1 point
Victoire sur « Reprise Ferme ».....	+ 2 points
Victoire sur « Casse ferme ».....	+ 3 points

# Championnat Inter-Club

Le 1er tour c'est le tour où le joueur effectue « Casse ferme », ou « Reprise Ferme ». Dans le cadre d'une « Casse Ferme » réalisée après une casse non valide de l'adversaire (le joueur recasse) le joueur prend + 3 pts (même s'il ferme en utilisant les 2 visites). Sur la feuille de match, il est important de remplir la cellule destinée aux nombres de points individuels.

Exemple : Un joueur ayant cumulé 42 points en l'espace de 56 parties aura une moyenne de 0,75.

## **ARTICLE 15 : FORFAITS**

Tout joueur absent au moment de son appel à la table est déclaré forfait pour la manche à jouer.

Après inscription de la mention « forfait » face au nom du joueur, le match suivant est immédiatement appelé.

Les résultats d'une rencontre ne sont homologués que si chaque équipe est représentée par au moins 2 joueurs. Une équipe représentée par 1 joueur lors d'une rencontre est considérée comme forfait.

En cas de forfait d'une équipe, on indiquera sur la feuille de match la lettre « F » dans toutes les cases destinées aux manches gagnées ou perdues pour l'équipe forfait. L'équipe bénéficiant du forfait marque 16 points dans le résultat final comme si elle avait gagnée 16 à 0. Après 3 forfaits une équipe est forfait générale. Les résultats de phases terminées sont maintenues, ceux de la phase du dernier forfait sont annulés.

## **ARTICLE 16 : LA COMMISSION SPORTIVE**

La Commission Sportive n'intervient que sur des questions d'interprétation du règlement et sur les réclamations.

La Commission Sportive se réserve le droit de dénoncer les cas d'erreur ou de fraude découverte par son propre contrôle, même en cas d'absence de réclamation.

Toutes situations de litiges non couvertes par le présent règlement sont du seul ressort de la Commission sportive.

Les décisions de suspension ou de disqualification de joueurs ou d'équipes prononcées par la Commission pour des raisons de comportement anti-sportif ou autre ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement même partiel des frais d'engagement de l'équipe et licences individuelles.

## **ARTICLE 17 : NOM DES ÉQUIPES**

Chaque équipe se distinguera par un nom qui lui sera propre. Ce nom pourra reprendre le nom de la ville où est enregistrée l'équipe, le nom du Club ou le nom de l'établissement où a été enregistrée l'inscription de l'équipe. Ceci afin d'éviter toute appellation vulgaire, indécente ou faisant référence à l'alcool ou au tabac.

## **ARTICLE 18 : JOUEUR MASTER**

Un « Master » est un joueur répondant à certains critères :

1- Tout joueur ayant déjà été sélectionné en équipe nationale A (uniquement A, quelque soit le pays).

2- Les permanents du Club France saison 2017/2018.

3- Les joueurs Club France et qui ne participent pas aux opens nationaux (au cas par cas dans chaque régions).

Par conséquent, tout joueur répondant à l'un de ces critères est considéré comme « Master ».

Cette catégorie a été créée pour équilibrer les équipes dans les régions et donc d'avoir un championnat plus homogène.

## **ARTICLE 19 : NOMBRE DE MASTER AUTORISÉS**

Chaque équipe d'inter-club a le droit de faire jouer un nombre bien précis de master par session :

- Un seul joueur « Master » est autorisé à jouer par session lors des matches de championnats D1 et D2

- Deux joueurs « Master » sont autorisés à jouer par session lors des matches de championnat Régional

- Un seul joueur « Master » est autorisé à jouer par session lors des matches de la coupe de France FBEP.

- Pour la Coupe de France, un seul joueur « Master » est autorisé par session.

- Pour les finales nationales par équipes :

- deux joueurs « Master » sont autorisés en League 1
- un seul joueur « Master » est autorisé en League 2
- aucun en League 3.







# La Coupe de France

## REGLEMENT GENERAL

Toutes les équipes évoluant dans le championnat « Inter-Club » participent à la coupe de France **FBEP**.

Le règlement est le même que celui qui s'applique au championnat « Inter-Club ».

Les équipes évoluant dans le championnat nationales ne participent pas à la coupe de France.

La coupe de France **FBEP** se déroule en 2 phases : Les qualifications régionales et la phase finale.

## 1 - QUALIFICATIONS REGIONALES

Le responsable de région organise une qualification « Coupe de France » sur son secteur. La formule est laissée libre à chaque responsable de région.

Le nombre de place qualificative pour la phase finale sera transmis à chaque responsable de région au plus tard le 31 décembre 2017. Le nombre de places sera au prorata du nombre d'équipes inscrites au championnat inter-club dans chaque région.

### Primes A

Vainqueur : 400 € + trophée

Finaliste : 200 € + trophée

1/2 finalistes : 100 €

### Primes B

Vainqueur : 100 €

## 2 - PHASE FINALE

- Inscription : gratuite

- 32 équipes

- Les joueurs doivent respecter le règlement sur la tenue vestimentaire consultable sur le site.

- Un tirage au sort sera réalisé sur place avant chaque tour.

- La compétition se déroulera en élimination directe. Les équipes qui perdront en 1/16 de finale seront reversées dans le tableau B.

- Les matches se joueront en 16 parties. La première équipe à 9 remportera le match.

En cas de 8-8, chaque équipe désignera 3 joueurs qui effectueront une manche décisive chacun. La première équipe à 2 remportera le match.

**ATTENTION : Cette saison, la Coupe de France aura lieu la veille des Finales Nationales, le vendredi 18 mai 2018. Ce jour n'est pas férié ! Pensez dès à présent à voir si tous les joueurs de votre équipe seront disponibles.**

**Coupe de France**

**2017-2018**

**Le 18 mai 2018**

**Dijon (21)**

## PLANNING

Présentation : 9h00

1/16 de finale : 9h30

1/8 de finale : 12h00

1/4 de finale : 14h30

1/2 finale : 17h00

Finale : 19h30

# Finales Nationales FBEP

Les FINALES INTER-CLUB ponctuent la saison passée en équipe. C'est le grand rendez-vous de l'année. 300 joueurs de toutes les régions affiliées à la **FBEP** se réunissent pour essayer de gagner le titre de **Champion National FBEP** par équipe et en individuel dans leurs catégories respectives. Comme chaque année, toutes les compétitions sont gratuites.

## 1- FINALES PAR EQUIPE

Toutes les équipes Inter-Club sont qualifiées pour les finales par équipes.

Les équipes reçoivent leur prime de championnat inter-club lors des finales nationales. La présence des 3 premières équipes de chaque championnat est obligatoire.

Les équipes qualifiées évoluent dans le niveau :

- LEAGUE 1
- LEAGUE 2
- LEAGUE 3

que leur a attribué leur responsable de région sous contrôle de la commission sportive qui prend la décision finale.

## TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire pour les compétitions individuelles et par équipe doit respecter le règlement en vigueur qui peut être consulté sur le site <http://fbep.fr>, menu «Documents», «Tenue vestimentaire».

Les joueurs ne respectant pas ce règlement ne seront pas autorisés à entrer dans l'espace de jeu.

En plus des trophées, voici les subventions attribuées aux finales nationales individuelles :

CLUB FRANCE	CHALLENGER	NATIONAL	FEMININ VETERAN	JUNIOR
V : 1200€ + Coupe F : 600€ + Coupe 1/2 : 300€ + Coupe 1/4 : 150€	V : 350€ + Coupe F : 200€ + Coupe 1/2 : 100€ + Coupe 1/4 : 70€ 1/8 : 35 €	V : 300€ + Coupe F : 150€ + Coupe 1/2 : 100€ + Coupe 1/4 : 50€ 1/8 : 20 €	V : 300€ + Coupe F : 150€ + Coupe 1/2 : 100€ + Coupe 1/4 : 35€	V : Coupe F : Coupe 1/2 : Coupe

# Primes - championnat régional

## Pour 7 ou 8 équipes

- 1er : 700 € + trophée
- 2ème : 500 € + trophée
- 3ème : 300 € + trophée
- 4ème : 200 €

# Primes - championnat D1

## Pour 11 ou 12 équipes

1er : 700 € + trophée  
2ème : 500 € + trophée  
3ème : 300 € + trophée  
4ème : 200 €  
5ème : 100 €

## Pour 9 ou 10 équipes

1er : 600 € + trophée  
2ème : 400 € + trophée  
3ème : 200 € + trophée  
4ème : 100 €

## Pour 7 ou 8 équipes

1er : 500 € + trophée  
2ème : 300 € + trophée  
3ème : 150 € + trophée

# Primes - championnat D2

## Pour 11 ou 12 équipes

1er : 550 € + trophée  
2ème : 300 € + trophée  
3ème : 200 € + trophée  
4ème : 150 €  
5ème : 100 €

## Pour 9 ou 10 équipes

1er : 500 € + trophée  
2ème : 250 € + trophée  
3ème : 150 € + trophée  
4ème : 100 €

## Pour 7 ou 8 équipes

1er : 400 € + trophée  
2ème : 200 € + trophée  
3ème : 100 € + trophée

# Championnat National

Inscription d'une équipe : 200 € (N3), 250 € (N2) ou 300 € (N1) + 1000 € de caution (encaissé si absence à un open)  
Licence individuelle : 70 €

Un joueur d'inter-club qui intègre une équipe en cours de saison paie 30 € de supplément de licence. Cette somme devra être versée avant toute rencontre pour valider son inscription.

Les matches se déroulent lors des opens nationaux. Le règlement est le même que le championnat inter-club.

Les équipes reçoivent leur prime de championnat lors des finales nationales. La présence des 3 premières équipes de chaque groupe est obligatoire.

## Planning d'une journée de championnat

08h30 : Echauffement  
09h00 : Match n°1 (sur 2 billards)  
11h00 : Match n°2 (sur 2 billards)  
14h00 : Remise des prix  
14h30 : Match n°3 (sur 2 billards)

**Attention** : Si une équipe fait jouer un joueur qui n'est pas licencié, le match sera perdu par forfait pour l'équipe fautive. Toutes les finales individuelles seront jouées le soir même des compétitions afin de permettre aux joueurs de partir plus tôt après la dernière journée du championnat.

# Championnat N1

Le championnat N1 se déroule en 3 phases :

1ère phase : Matches allers

2ème phase : Matches retours

3ème phase (Play-offs) : Les 6 premières équipes au classement se rencontrent pour le classement final. Les 6 dernières équipes au classement se rencontrent pour assurer le maintien en N1.

Remarque : Il n'y a pas de match de barrage en fin de saison.

1er : Maintien en N1 - 1400 euros + Coupe

2ème : Maintien en N1 - 900 euros + Coupe

3ème : Maintien en N1 - 600 euros + Coupe

4ème : Maintien en N1 - 400 euros

5ème : Maintien en N1 - 300 euros

Vainqueur du Play-off B : 200 euros

# Championnat N2

Le championnat N2 se déroule en 3 phases :

1ère phase : Matches allers

2ème phase : Matches retours

3ème phase Matches allers

**Remarque** : Il n'y a pas de match de barrage en fin de saison.

1er : Montée en N1 - 1000 euros + Coupe

2ème : Montée en N1 - 700 euros + Coupe

3ème : Maintien en N2 - 500 euros + Coupe

4ème : Maintien en N2 - 350 euros

5ème : Maintien en N2 - 250 euros

Les 2 dernières équipes du classement descendent en N3 la saison suivante.

# Championnat N3

Le championnat N3 se déroule en 3 phases :

1ère phase : Matches allers

2ème phase : Matches retours

3ème phase Matches allers

**Remarque** : Il n'y a pas de match de barrage en fin de saison.

1er : Montée en N2 - 700 euros + Coupe

2ème : Montée en N2 - 400 euros + Coupe

3ème : Maintien en N3 - 300 euros + Coupe

4ème : Maintien en N3 - 200 euros

5ème : Maintien en N3 - 150 euros

# Opens nationaux

Comme la saison passée, les catégories individuelles sont :

**CLUB FRANCE** : 32 joueurs permanents

**CLUB CHALLENGER** : Cette catégorie rassemble les joueurs qui descendent du Club France, ceux qui montent du club Open, les joueurs du championnat N1 et tous les joueurs qui en font la demande. Inscription 30 euros.

**CLUB OPEN** : Catégorie mixte pour tous les autres joueurs. Inscription 20 euros. Premier tour en double KO en 3 manches gagnantes puis en 4 manches gagnantes.

**CLUBS FEMININ, VETERAN et JUNIOR/U23** : Ces catégories seront lancées vers 16h. Compétitions en 4 manches gagnantes, élimination directe.

Le règlement complet de chaque compétition est disponible sur le site <http://fbep.fr>.

# Inscriptions

Pour participer à une compétition individuelle d'un open national, la licence FBEP est obligatoire.

Pour les joueurs qui souhaitent s'inscrire sans être rattaché à une équipe nationale ou inter-club, il est possible de prendre une licence « Découverte » à 50 euros.

Les inscriptions en CLUB OPEN et en CLUB CHALLENGER doivent être envoyées au moins une semaine avant la compétition à l'adresse suivante :

**FBEP**

**12, La Daviere des Landes**

**44680 SAINT-HILAIRE DE CHALEONS**

Une majoration de 5 euros sera appliquée pour les inscriptions effectuées sans joindre le règlement.

Pour les autres catégories, l'inscription se fait sur place.

# Coupe de la Ligue

La Coupe de la Ligue est une compétition par équipes réservées aux équipes nationales N1, N2 et N3, en élimination directe et suivant le même principe que la Coupe de France pour les équipes Inter-Club.

La dernière édition a vu la victoire de l'équipe de VANNES (N1) contre celle de VITRE (N1).

## **Primes A**

Vainqueur : 400 € + trophée

Finaliste : 200 € + trophée

1/2 finalistes : 100 €

## **Primes B**

Vainqueur : 100 €



# BILLARD



2017 / 2018

France Billard Eight Pool

8Pool



1 DU 16 AU 17 SEPT 2017

OPEN D'ARGENTRE DU PLESSIS

2 DU 07 AU 08 OCT 2017

OPEN DE LA GUERCHÉ DE BRETAGNE

3 DU 04 AU 05 NOV 2017

OPEN DE QUESTEMBERT

4 DU 09 AU 10 DEC 2017

EN ATTENTE

5 DU 06 AU 07 JANV 2018

EN ATTENTE

6 DU 03 AU 04 FEV 2018

OPEN DE CHATILLON SUR LOIRE

7 DU 03 AU 04 MAR 2018

OPEN DE PARIS

8 DU 31 MAR AU 02 AVR 2018

OPEN DE CREYSSE

9 DU 05 AU 06 MAI 2018

OPEN DE BORDEAUX

10 LE 18 MAI 2018

COUPE DE FRANCE

10 DU 19 AU 21 MAI 2018

FINALES NATIONALES

[www.fbep.fr](http://www.fbep.fr)



EN LIVE  
SUR LA WEB TV



fbep

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES - CLUB FRANCE - CHALLENGER - OPENS - VÉTÉRANS - FÉMININS - UTILISATEURS  
COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE - DIVISION NATIONALE 1 - NATIONALE 2 - NATIONALE 3